

Investir, à quoi bon ?

L'argent qui dort peut coûter cher



“ J'épargne, mais je ne sais pas trop à quoi ça sert aujourd'hui... ”

Vous aussi, vous avez des doutes sur l'intérêt d'investir pour réaliser vos projets ? Or laisser votre argent dormir peut vous coûter plus cher que vous ne le pensez. Découvrez 3 raisons d'investir !

1. Investir pour faire face à l'inflation

Sur le long terme, l'inflation a un **impact très négatif** sur l'épargne laissée sur votre **compte courant**. À mesure que les prix augmentent, **le pouvoir d'achat de vos économies diminue**.

Par exemple :

Une hausse des prix d'environ 2% par an peut sembler faible. Mais sur 25 ans, cela signifie qu'un **pouvoir d'achat de 100 000 €** sera réduit à seulement **60 000 €**.

En plaçant votre épargne sur un livret A, qui offre un rendement annuel moyen de 2%, vous protégez un minimum votre épargne contre l'inflation. Mais sur le long terme, cela permet **seulement de maintenir votre pouvoir d'achat**, et non de faire croître votre patrimoine.



Investir, à quoi bon ?

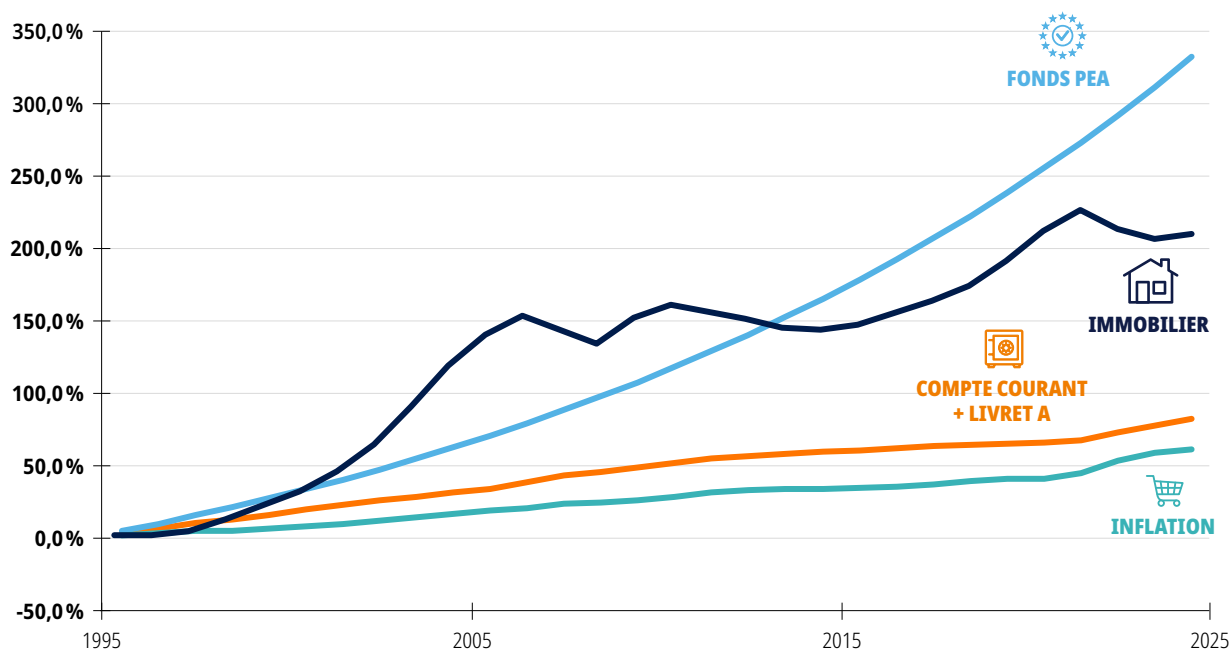
L'argent qui dort peut coûter cher

2. Investir pour préparer un achat immobilier

Si vous avez l'intention de devenir propriétaire, il est probable que placer votre épargne sur un livret ne suffise pas à compenser la hausse des prix de l'immobilier. Par exemple, **le prix des logements en France a, en moyenne, été multiplié par plus de 2 au cours des 30 dernières années** 🏠.

Pour préparer un achat immobilier, le bon réflexe est de privilégier des actifs financiers dont le **potentiel d'appréciation sur le long terme est supérieur à l'inflation** 🛒, comme les actions. **En prenant par exemple l'hypothèse d'un rendement moyen de 5% au sein d'un plan d'épargne en actions (PEA)** 🌞, la valeur de votre investissement est **multipliée par plus de 3 en 30 ans** 🌞, ce qui permet de **faire face à la hausse des prix de l'immobilier** 🏠.

PERFORMANCES DEPUIS 1995



Source : Amundi au 18/07/2025 magnolia.fr, Indice OCDE du prix des logements en France métropolitaine, Hypothèse, Bloomberg.
Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures.

3. Investir pour compenser une retraite insuffisante

La retraite entraîne une baisse de revenus de l'ordre de **25 à 60%** en moyenne¹. Pour chercher à compenser cet écart et maintenir votre niveau de vie, le bon réflexe est de **commencer à investir le plus tôt possible et tout au long de votre vie active** en vue de cette étape.



Le saviez-vous ?

1 660 euros : c'est, en moyenne, le montant net des pensions des retraités résidant en France en 2022.²

1. Source : Rapport du COR 2019 et rapport 2018 IFOP 2012.

2. Source : Rapport annuel COR, Évolutions et perspectives des retraites en France, juin 2025. Le montant indiqué comprend les pensions de droit direct et indirect.

INFORMATIONS IMPORTANTES**Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital.**

Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire.

Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC.

Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale.

Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication.

Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document.

Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Date de publication : Juin 2026

Amundi Asset Management :

Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.